



www.chevrieres42.fr

Compte rendu Conseil Municipal du 26/04/2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 26 avril 2019 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Marie Joëlle PERRET, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Raphaël BASSON, Béatrice CHALENDARD, Christophe DUMAS, Hervé GAGNARD, Nicole MARQUET, Thierry PERRET.

Absente excusée : Nicole VENET (pouvoir à Joël VOS).

1) Eau

La loi Notre prévoit le transfert obligatoire de la compétence eau potable au 01 janvier 2020. Pour la commune, cette compétence est déléguée au SIEMLY qui gère, l'approvisionnement en eau potable pour ses 74 communes adhérentes.

Une loi du 03 août 2018, est venue assouplir le dispositif de la loi Notre et permet aux communes membres d'une communauté de communes, de s'opposer à ce transfert obligatoire.

A l'unanimité, les élus valident cette proposition d'opposition de transfert de compétence de l'eau potable.

2) Assainissement

Un point est fait sur l'étude en cours au niveau de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, sur le transfert de la compétence assainissement au 01 janvier 2020.

Depuis 2011, les dix communes qui constituaient la CCHL (Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais) avaient transféré cette compétence à la communauté de communes. Bons nombres d'équipements étaient mutualisés, comme la station de traitement des eaux usée de Pont Français, qui reçoit et traite les effluents de plusieurs communes et les réseaux.

Avec l'arrivée de 22 autres communes au 01 janvier 2017 et 2018, qui constituent la CCDML, ce transfert de compétence est obligatoire au 01 janvier 2020.

A ce jour les travaillent, de la CCMDL, travaillent sur la convergence des prix de la taxe assainissement et du mode de gestion des équipements. Plusieurs scénarios ont été présentés. Le conseil communautaire devra se positionner avant la fin de l'été.

3) **Divers**

- Projet jeunes : La CCMDL a alloué une subvention de 1 956,35 € sur ce projet, Sept jeunes de la commune participeront cet été à une semaine de camp de jeunesse dans le sud-ouest de la France.

Réunion de la commission bâtiment : le mercredi 15 mai 2019 à 20 heures.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 24 mai 2019 à 20h30.

Inscription crèche :

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'une des crèches du territoire ? Rien de plus simple, il vous suffit de retirer un dossier auprès de l'établissement dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant

La commission d'attribution des places se réunira le 13 juin 2019

Les dossiers sont à remettre auprès de votre établissement AVANT le 29 mai 2019

Possibilité d'accueil occasionnel

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service action sociale de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

04 74 70 58 00 - enfance@cc-mdl.fr

HORAIRES OUVERTURE PISCINE

ASCENSION 2019 : La piscine sera ouverte au public

Jeudi 30 Mai 2019 : 08h30 à 12h30

Vendredi 31 Mai 2019 : 14h00 à 20h00

PENTECOTE 2019 : la piscine sera ouverte au public

Samedi 08 Juin 2019 : 14h00 – 19h00

Dimanche 09 Juin 2019 : 8h30 – 12h30 et 14h00 – 19h00

Lundi 10 Juin 2019 : 8h30 – 12h30

INFORMATION

Les dimanches de juin piscine ouverte au public de : 08h30 à 12h30

Dates à retenir :

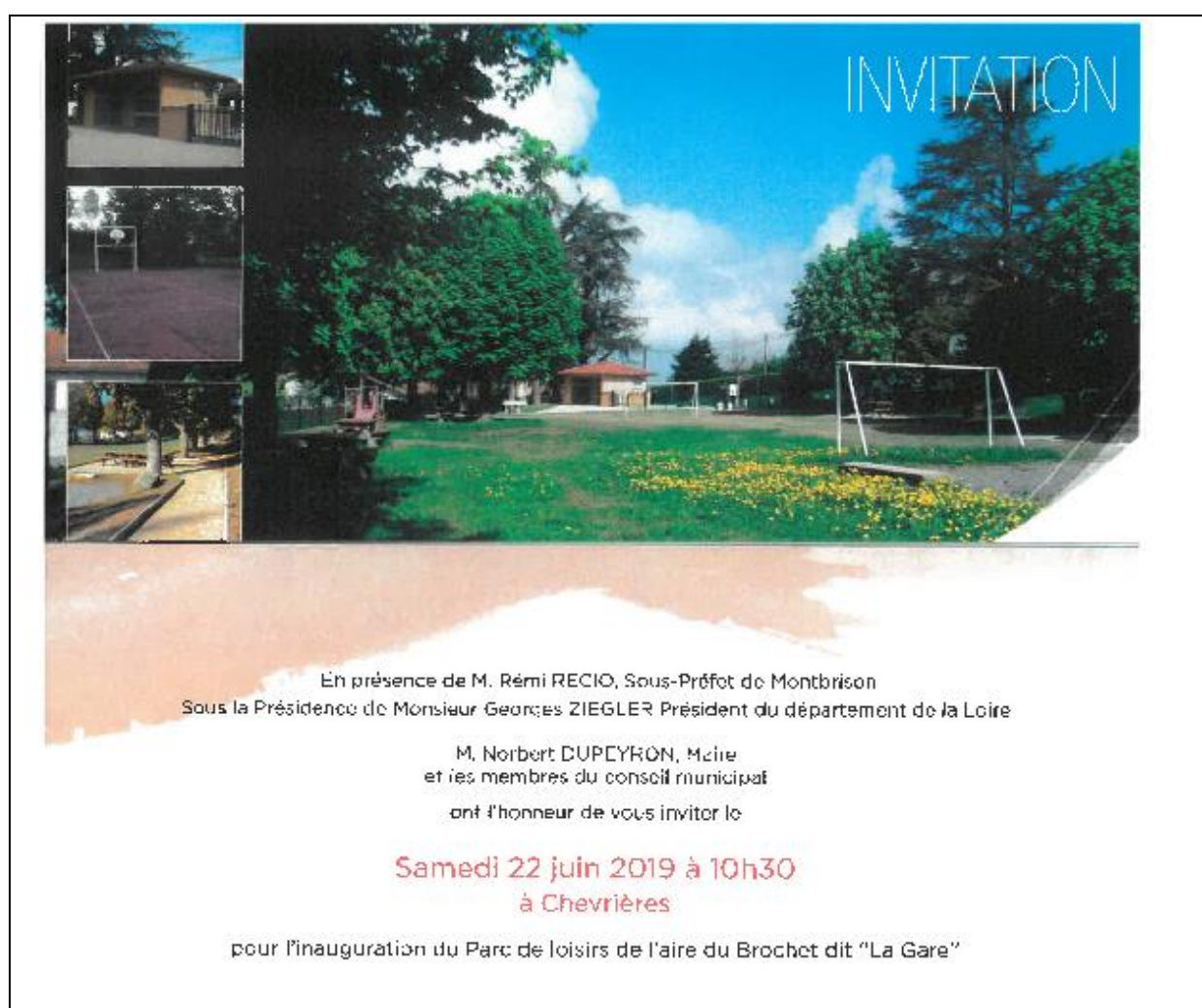
Dimanche 19 mai 2019 : Marche des Prés Fleuris.

Vendredi 24 mai 2019 : Assemblée générale FR

Vendredi 7 juin 2019 : Concours de pétanque à Chevrières AFPC

Vendredi 21 juin 2019 : Fête de la musique organisée par FR et APEEC

Samedi 22 juin 2019 : inauguration de l'aire de loisirs



Samedi 6 juillet 2019 : Balades, activités, visites guidées par l'Office de tourisme

Visite d'un atelier de fer forgé.

Visitez l'atelier de Mériadec au lieudit Savigneux, où il façonne à la forge des objets de décoration intérieure, du mobilier, des sculptures et des tableaux. Vous assisterez à une démonstration de forge. Uniquement sur réservation à l'office de tourisme des Monts du Lyonnais 04.74.70.90.64 - Tarif : 2.00 €.